



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2025

DEL_2025_62
Secretariat Général
Nomenclature : 5.2.3

**SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 31
MARS 2025 - PROCES-
VERBAL -
APPROBATION**

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf mai à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 13 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : Mme Emilie BLACHIER-BAIARDI

Présents : 29

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme BOUCHÉ, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS, M PADUANO

Représentés(es) : 4

M. BLANC par M. MARECHAL

M. AUZAS par M. SAEZ

Mme GITTON par Mme BOUCLET

Mme ROCHE par Mme DESFONDS-FARJON

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	29	33	33	0	0

RAPPORTEUR : M. ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 mars 2025,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2025

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 mars 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

DECIDE

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 mars 2025.

Secrétaire de séance ,

Emilie BLACHIER-BAIARDI

Le Maire,
Anthony ZILIO